

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ FNE PAYS DE LA LOIRE



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

PAYS DE LA LOIRE



ÉDITO

Jean-Christophe GAVALLET

Président de FNE Pays de la Loire



Événement majeur de cette année 2023, nous avons emménagé dans de nouveaux locaux après quelques mois de travaux, dossier préparé de main de maître par le coordinateur de FNE Pays de la Loire, Xavier Métay et l'équipe salariée. Ces nouveaux locaux nous offrent le confort du neuf et une bonne situation géographique en cœur de ville à Angers. Il devient ainsi plus aisé de venir rendre visite à l'équipe au 1 rue du Docteur Bonhomme, entre la future chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire et la chambre régionale d'Agriculture.

Le printemps 2023 a également été marqué par l'accueil de l'assemblée générale nationale de FNE à Angers les 9 et 10 juin, événement qui n'a pas manqué d'augmenter notre charge de travail. Là encore, notre équipe et son coordinateur ont fait admirer leur sens de l'organisation avec l'appui des salariés du national.

Autre fait notable de cette année, l'assemblée générale constitutive de France Nature Environnement Loire-Atlantique fin juin 2023. C'est le fruit d'un long travail préparatoire, et nous souhaitons longue vie à cette association qui va pouvoir dans les années futures prendre toute sa place dans le concert départemental et fédéral.

Je tiens aussi à signaler l'action que nous avons menée avec Bretagne Vivante et la LPO Loire-Atlantique en animant 4 ateliers « environnement » dont la synthèse a été présentée en séance plénière du conseil de développement du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire en décembre 2023. Elle a été vivement appréciée et je tiens à remercier Philippe Rolland pour la qualité de ses comptes-rendus et sa disponibilité ainsi que Jean-Michel Marchand pour ses relectures.

Pour le pôle Juridique, Benjamin Hogommat avec l'aide d'une stagiaire, Pauline Garzitto, a animé les actions de la fédération, réagissant à l'actualité et réalisant des formations très appréciées dans nos départements. Avec 16 référents bénévoles et l'aide d'un jeune en service civique, Théo Dubé, il a porté le réseau « *Sentinelles de la nature* » régional.

À noter, l'obtention de jurisprudences positives pour la nature avec notamment la condamnation de SNCF Réseau pour destruction d'espèces protégées lors de travaux de débroussaillage des voies ferroviaires entre Angers et Sablé en période de nidification.

Pour le pôle Eau, Noémie Morel avec l'aide d'Alyssia Afonso a bouclé l'opération « *Ma rivière sans plastique* ». Elle a continué avec entrain l'animation du réseau des membres de Commissions Locales de l'Eau de la région. Cela nous a permis d'assurer l'augmentation de la représentation de FNE dans ces CLE lors des renouvellements. Le suivi des comités sécheresses et des arrêtés préfectoraux a nécessité un gros travail en 2023.

Enfin, nous avons été rejoints par Aurélie Nicolle assistante administrative. Nous poursuivons ainsi le mouvement engagé avec Frédéric Oury à ce poste en 2022 pour améliorer notre fonctionnement et notamment le suivi comptable.



NOTRE ANNÉE 2023

3

NOTRE FÉDÉRATION

5

NOS PROJETS

8

NOTRE PLAIDOYER

14

NOS DOSSIERS

18

NOS PARTENAIRES

23

NOS FINANCES

25

NOS ASSOCIATIONS

28

NOTRE ANNÉE 2023



JANVIER

Ramassages Ma Rivière Sans Plastique

Le projet s'est poursuivi en 2023, avec les derniers ramassages et notamment ceux en période des hautes eaux ainsi que les relevés microplastiques.



FÉVRIER

Concertation PRSE 4

FNE Pays de la Loire a participé à plusieurs réunions de concertation et de co-construction du Plan Régional Santé Environnement et ce afin d'y apporter son expertise et pousser à ce que ce plan soit ambitieux et doté de moyens financiers à la hauteur des enjeux. Le PRSE 4 va être officiellement présenté en avril 2024.



MARS

Journée mondiale de l'eau

Nous avons tenu un stand aux côtés du Conseil Départemental 49 au château du Plessis-Macé le 22 mars et échangé avec une centaine de personnes, collégiens et grand public.



AVRIL

Café citoyen à Genrouët (44)

Le 15 avril, à la buvette des Touche-à-tout, nous avons animé un café citoyen sur le thème du partage de l'eau.



MAI

Emménagement dans de nouveaux locaux

L'équipe de FNE Pays de la Loire a investi des locaux flambants neufs dans le quartier Saint-Serge à Angers, avec un bond qualitatif indéniable en termes de confort !



JUIN

Assemblée générale de FNE à Angers

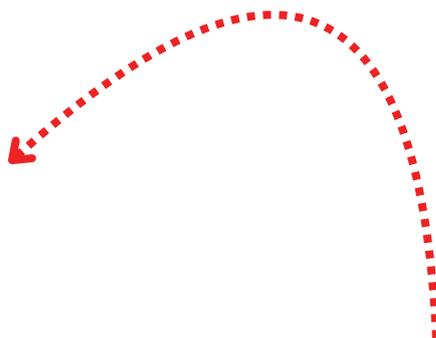
Les 9 et 10 juin s'est déroulée à la Cité des Congrès d'Angers l'AG de notre fédération nationale. Étaient notamment au programme une réception au musée Jean Lurçat et des parcours à la rencontre du végétal dans les rues d'Angers et dans les Basses Vallées Angevines.



DÉCEMBRE

Ciné-débats "De l'Eau Jaillit le Feu"

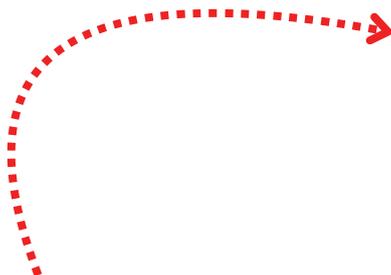
FNE Pays de la Loire participe à plusieurs ciné-débats du film-documentaire relatif à la mobilisation pour le partage de l'eau et la lutte contre le modèle agricole dominant.



NOVEMBRE

Journée méthanisation en Sarthe

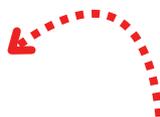
A l'invitation du CAUE 72, FNE Pays de la Loire est intervenue lors d'une journée dédiée à la méthanisation et ce, afin de présenter aux élus participants comment mieux appréhender le sujet de la concertation et du dialogue environnemental autour du développement de sites de production de méthane.



OCTOBRE

Stand au congrès des maires du Maine-et-Loire

FNE Pays de la Loire a été invitée à tenir un stand lors du congrès des maires du 49 à Segré-en-Anjou-Bleu. Occasion de présenter nos actions et d'échanger avec les élus et les acteurs du territoire dont M. Béchu, ministre de la Transition écologique.

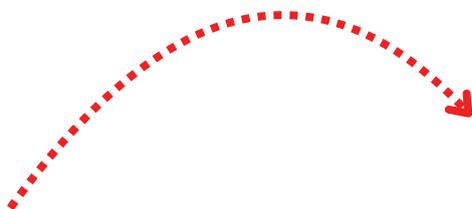
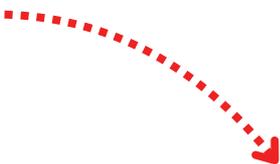


Journée éolienne en mer

SEPTEMBRE

Atelier «éolien en mer» à La Turballe (44)

En partenariat avec FNE Bretagne, un atelier de sensibilisation aux enjeux environnementaux a eu lieu avec une vingtaine de bénévoles. Occasion de visiter la base de maintenance du parc éolien de Saint-Nazaire.



JUILLET

Journée administrateurs-salariés

Temps de vie associative de l'été, cette journée a permis de nombreux échanges quant à la stratégie de FNE Pays de la Loire sur différents sujets, dans une ambiance conviviale.



AOÛT

Condamnation de SNCF Réseau

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné SNCF Réseau à une lourde amende pour des interventions sur la végétation réalisées en pleine période de nidification, décision marquante et qui devrait faire jurisprudence.



NOTRE FÉDÉRATION

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE C'EST :



Un réseau associatif

9 associations adhérentes
100 associations affiliées
45 000 militant.es

FNE Pays de la Loire est adhérente :

- de France Nature Environnement
- d'Air Pays de la Loire
- du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire
- du mouvement associatif des Pays de la Loire
- de PEFC-Ouest
- de L'inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire (IRESA 49)
- du Groupement d'Employeurs Social et Solidaire (GESS 49)

Une association reconnue

FNE Pays de la Loire est la **fédération régionale** des associations de protection de l'environnement, créée en 2008. Vigie de l'environnement, elle est **association agréée** au titre du code de l'environnement et détient également l'agrément du ministère de la justice permettant de donner des consultations juridiques à ses associations membres. Elle siège dans plus de **50 commissions** pour y être force de proposition, exprimant la défense de l'intérêt général en matière d'environnement. Elle possède l'habilitation de représentativité du code de l'environnement.



SUR LES RÉSEAUX ET DANS LA PRESSE

Nos actions ont davantage de poids si elles sont connues et reconnues. FNE Pays de la Loire est présente sur les **réseaux sociaux** : [Facebook](#) (plus de 1700 abonnés), [X - ancien Twitter](#) (plus de 1600 abonnés) et [Instagram](#) (quasi 1 100 abonnés). Nous alimentons également régulièrement notre [site internet](#) mais avons mis la parution de notre revue trimestrielle en pause : nous souhaitons prendre le temps de repenser notre stratégie de communication pour mettre l'énergie sur les canaux les plus pertinents.

Nous interagissons également régulièrement avec la **presse** (journaux, radio, TV...), que ce soit par la voie des communiqués de presse ou en répondant à des sollicitations sur des actualités ou sujets précis. En 2023, nous comptons une dizaine de communiqués de presse et plus de 40 reprises ou interventions dans les médias.

La gestion de l'eau fait débat au cinéma



De gauche à droite : Fabien Mazzoco le réalisateur, Philippe Jaunet du GABB Anjou, Gérard Beaufretton d'Attac 49, Jean-Pierre Chavassieux ancien élu et Noémie Morel de France nature environnement. PHOTO: CO

Mardi 5 septembre, Familles rurales a projeté, dans la salle Georges-Dupont, le documentaire « De l'eau jaillit le feu », dans le cadre du cinéma ambulancier. Le film, réalisé par Fabien Mazzoco, débute avec la description des perturbations engendrées par notre civilisation moderne et, plus particulièrement, le modèle d'agriculture

président de l'Établissement public du bassin de la Sèvre nantaise, a expliqué les rouages administratifs de la gouvernance de l'eau dans la région.

Une maraîchère bio a, pour sa part, reconnu avoir mis en place un système de petite bassin, alimentée par l'eau de pluie mais ne pompant pas l'eau des nappes



DE NOUVEAUX LOCAUX !



Lancée depuis 2021, la réflexion portant sur un changement de local associatif s'est accélérée en 2022 avec une recherche active de locaux pouvant nous accueillir sur Angers. Les visites se sont enchaînées au printemps 2022 et en début d'été FNE Pays de la Loire a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la mutuelle étudiante SMEBA et animée par l'IRESA 49. En novembre 2022, lauréat de cet AMI, FNE Pays de la Loire se lance dans les plans et projet d'aménagement de ce **local de 105 m² pratiquement brut de décoffrage**.

L'hiver 2022-2023 se passe à contacter aménageur (Make Agencement) et entreprises du bâtiment pour lancer les travaux début mars 2023. Cette phase chantier, avec ses réunions, ses surprises et déboires amène une charge de travail conséquente pour le coordinateur de FNE Pays de la Loire. Mais les délais sont tenus et l'emménagement peut se faire dans de bonnes conditions le **17 mai 2023**.

L'équipe salariée, après avoir fait un gros travail de tri, de rangement, de mise en carton et avoir jeté plus de 300 kgs de papier accumulés depuis le précédent déménagement (2012), a pu s'approprier ses nouveaux bureaux. Et quels bureaux !

Ce saut qualitatif est reconnu et savouré par l'ensemble des salariés et des bénévoles ainsi que par nos partenaires accueillis depuis.

Cet emménagement s'est accompagné par le lancement du projet « écocestes » qui consiste à accompagner les locataires de l'immeuble pour les sensibiliser aux changements de comportements afin d'avoir un moindre impact environnemental (consommation d'électricité et d'eau, tri des déchets, mobilité, gaspillage alimentaire,...). En 2023, une mission de service civique a été mise en place pour participer à animer ce projet.



Visite des futurs bureaux en mars 2023
juste avant le début des travaux



Trois mois de travaux ont permis
d'aménager l'espace de travail



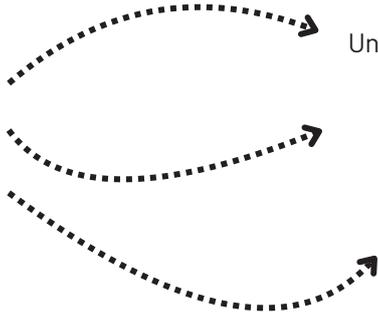
Situé dans un quartier en
pleine transformation
urbaine, notre terrasse
est un réel atout et un
outil de sensibilisation et
de production !



Inauguration des locaux le 1er septembre 2023



LA GOUVERNANCE



Une **assemblée générale ordinaire** qui s'est déroulée le 4 mars 2023

Un **conseil d'administration** composé de 16 administrateurs fin 2023 et qui s'est réuni à 6 reprises

Un **bureau** composé de 5 personnes et qui s'est réuni 5 fois



COMPOSITION

Au 31 décembre 2023 :

- Pour FNE Loire-Atlantique : Christine ERCEAU et Jean-Pierre DUVAL
- Pour FNE Anjou : Florence DENIER-PASQUIER et Yves LEPAGE
- Pour FE 53 : Benoît DUCHENNE et Jean-Marc LALLOZ
- Pour FNE Sarthe : Blanche IMPERIALI et Jean-Christophe GAVALLET
- Pour FNE Vendée : Yves Le Quellec et Bernard BERTHAUD
- Pour la Coordination régionale LPO Pays de la Loire : Vincent PIPAUD
- Pour Bretagne Vivante : Cartherine BELIN et Philippe ROLLAND
- Pour le Groupe Chiroptères Pays de la Loire : Sylvie DESGRANGES et Nicolas CHENAVAL
- Pour Virage Energie Climat Pays de la Loire : Bernard COTTIER

L'ÉQUIPE SALARIÉE

En 2023, l'équipe était composée de **4 salariés** (3,5 ETP) :

- Xavier MÉTAY - coordinateur
- Benjamin HOGOMMAT - responsable juridique
- Noémie MOREL - chargée de mission "Eau et Littoral"
- Aurélie NICOLLE - assistante administrative

Aurélie a pris ses fonctions en avril 2023 et travaille avec nous à mi-temps via un groupement d'employeurs (GESS 49). Sa présence est un véritable atout pour l'équipe.

Nous avons accueilli 2 jeunes en tant que **volontaires en service civique** (Théo Dubé et Alyssia Afonso) pendant 8 mois ainsi que 4 **stagiaires** (Pauline Garzitto et Simon Josset pour des stages de 6 mois ainsi qu'Hugo Puaud et Lucas Macé pour des stages « découvertes » de quelques jours).





NOS PROJETS

Tout en continuant ses missions de base, FNE Pays de la Loire a mené en 2023 plusieurs **projets « phares »** avec notamment :

- l'achèvement de l'opération Ma Rivière Sans Plastique
- l'animation du réseau Sentinelles de la Nature
- l'accueil de l'Assemblée Générale de FNE à Angers
- nos animations et formations

MA RIVIÈRE SANS PLASTIQUE

En 2023, FNE Pays de la Loire a vu aboutir son projet "Ma Rivière Sans Plastique". Amorcé en 2021, ce dernier consistait à cibler **5 lieux de ramassage** de déchets en bord de rive, sur le bassin de la Sarthe, afin d'y mener des opérations de collecte mais aussi de caractérisation. Accompagné par Citéo et Expédition MED, nous avons adapté le protocole international OSPAR, utilisé sur les plages, pour le pratiquer en rivière. Il s'agissait alors :

- ➔ d'identifier un périmètre de **100m de long** et d'y collecter les déchets retrouvés entre la ligne d'eau actuelle et la ligne des plus hautes eaux, c'est-à-dire jusqu'où l'eau peut aller en cas d'inondations,
- ➔ d'y venir à trois périodes de l'année (en période d'étiage, quand le niveau d'eau est le plus bas, en période normale et après le passage d'une crue)
- ➔ et d'identifier parmi les **140 catégories de déchets** de notre liste celles qui correspondaient à ce que nous avons trouvé.

Nous avons appliqué ce protocole sur 5 sites de l'amont à l'aval sur le bassin de la Sarthe : Neuville-sur-Sarthe, Champagné, Allonnes, Cheffes et Malicorne. Sur les trois premiers en triangle autour de la ville du Mans, nous avons également prélevé des microplastiques dans l'eau. Au total, nous avons récolté et caractérisé **3 353 déchets, pour un total de 109,90 kg**. 55% de ces déchets relèvent de la catégorie plastique et polystyrène, viennent ensuite les mégots, le verre et le métal, chacun à hauteur de 10% environ. En moyenne, nous avons retrouvé **7,5 microparticules de plastiques par m³** d'eau filtré, avec de fortes disparités selon les sites. Une analyse chimique poussée a permis d'identifier du polypropylène et du polyéthylène haute densité, matériaux phares des emballages alimentaires et bouteilles, ce qui corrobore nos analyses des macrodéchets.



Les ramassages ont été menés en lien avec les communes concernées, leurs citoyens, leurs associations, leurs services techniques, leurs jeunes et leurs élus qui se sont impliqués à nos côtés. L'objectif du projet était ainsi de **sensibiliser** les personnes via les collectes et sciences participatives. En rendant public cet état des lieux, et en proposant des solutions qui peuvent être mises en place, nous voulons faire prendre conscience de l'ampleur de cette problématique de la pollution de l'eau et de nos milieux aquatiques par les déchets abandonnés, et les substances polluantes ou bactéries qu'ils peuvent accueillir.

Retrouvez l'intégralité du bilan de l'opération : <https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/ma-riviere-sans-plastique-le-bilan/>



SENTINELLES DE LA NATURE

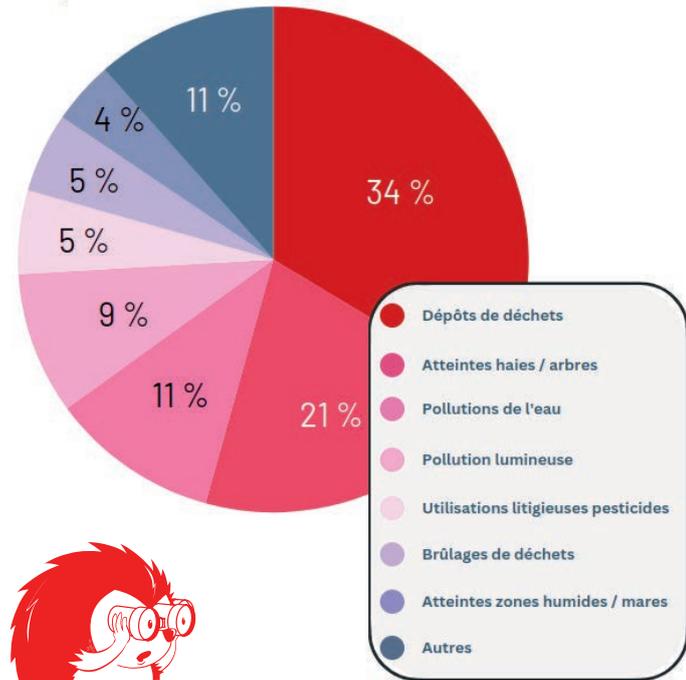


Le projet Sentinelles de la Nature vise à recueillir les signalements, par tout citoyen, de dégradations environnementales et d'initiatives favorables à l'environnement. Les signalements de dégradations sont traités par une équipe constituée de bénévoles et de salariés afin d'accompagner la sentinelle dans la résorption de l'atteinte. Les signalements les plus significatifs sont en outre publiés et donc visibles par le grand public.

En nombre croissant par rapport aux années précédentes, **414 signalements** ont été opérés sur la plateforme en 2023, dont une écrasante majorité (390) sont relatifs à des dégradations. Comme indiqué dans le graphique ci-contre, les dépôts de déchets et les actes de destructions des haies bocagères représentent à eux seuls un peu plus de la moitié des dégradations constatées. De nombreuses démarches ont été engagées, soit par les sentinelles sur nos conseils soit par FNE Pays de la Loire, pour les dénoncer et y mettre fin lorsque c'est possible.

A côté de ces dégradations, **21 initiatives favorables** ont été signalées sur la plateforme : il s'agit notamment d'opérations de ramassages de déchets et de replantations de haies. A noter la valorisation sur la plateforme de l'opération de recrutement de "gardiens de gravelots" lancée par l'association Hirondelles sur différentes plages de Saint-Brévin.

Répartition thématique (dégradations)



L'investissement bénévole est indispensable au déploiement du projet Sentinelles de la Nature : ce sont 16 bénévoles référents qui traitent au quotidien les alertes avec l'appui du responsable juridique de l'association. Outre les réunions régulières permettant de faire le point sur le traitement des signalements dans chaque département, une rencontre régionale des référents a eu lieu à Angers le 16 octobre 2023 afin d'échanger autour des pratiques de traitement et des améliorations à apporter à la plateforme.

Retrouvez l'intégralité du bilan Sentinelles de la Nature en 2023 à l'adresse suivante : <https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/bilan-2023-des-sentinelles-de-la-nature/>



L'ACCUEIL DE L'AG DE FNE

FNE a organisé son assemblée générale 2023 à Angers les 9 et 10 juin. Ce sont plus de 200 personnes qui se sont retrouvées pour vivre ce moment fort de la vie fédérale de notre mouvement associatif. Des représentants de toutes les associations membres directs de FNE (fédérations régionales, associations nationales et correspondantes) ont pu vivre une belle assemblée générale dans un cadre adapté.

Année particulière à trois titres puisque c'est l'ensemble des administrateurs de FNE qui a été renouvelé, qu'il y a eu un changement de président avec l'élection d'Antoine GATET et que c'est le début d'un renouveau pour les assemblées générales de FNE de nouveau organisées en région avec l'appui de la fédération régionale concernée.



La candidature de FNE Pays de la Loire a été retenue début 2023 et ce fut donc 5 mois de travail de préparation pour l'équipe salariée et bénévole. Entre les aspects logistiques, financiers et politiques, nous ne comptons plus les heures passées pour faire de cette assemblée générale un beau moment de rencontres, d'échanges et de découverte d'Angers.

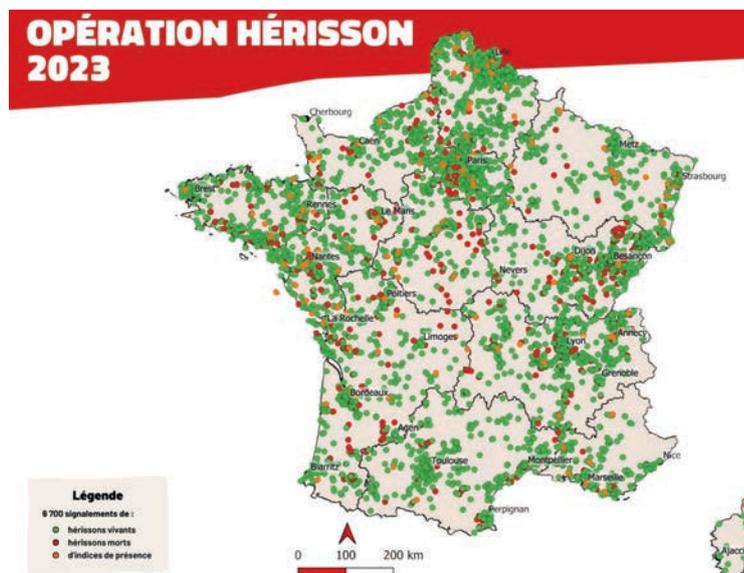
Ressortent comme moments forts : l'intervention de M. Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la soirée conviviale au musée Jean Lurçat, la déambulation théâtrale dans le jardin des plantes d'Angers avec la compagnie Gaïa qui nous a emmené à la rencontre des arbres et des végétaux ainsi que la balade à vélo à la découverte de l'île St Aubin.

OPÉRATION HÉRISSON

En 2023, FNE Pays de la Loire a pu animer, pour la seconde année consécutive, l'opération Hérisson. Nous avons réalisé des actions de sensibilisation du grand public via l'animation de stands. A noter notre présence au Bioparc de Doué-la-Fontaine lors d'une journée d'août aux côtés de l'association SOS Hérisson 49.

Nous avons aussi participé à la première **fête du Hérisson** fin juin 2023. Cet événement lancé par FNE et la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) nous a permis d'animer un stand dans une jardinerie à Angers.

Et nous avons activement mis en avant le site Internet (www.herisson.fne25.fr) permettant de faire un inventaire participatif des hérissons vus vivants ou morts en France. Les données récupérées sont partagées avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et permet d'obtenir des cartes comme celle-ci.



NOS ANIMATIONS

La journée mondiale de l'eau

Le **22 mars** marque la journée mondiale de l'eau. Pour l'occasion, nous tenons un stand au **château du Plessis-Macé** lors de l'évènement du Conseil Départemental de Maine-et-Loire afin de sensibiliser collégiens et grand public à l'importance de préserver l'eau.



La journée mondiale des zones humides

L'association étudiante PEGAZH organise chaque année l'évènement sur Angers et nous y avons tenu un stand le week-end des **11 et 12 février 2023** ainsi que présenté une conférence sur la protection juridique des zones humides.

Les cinés-débats sur l'eau

À l'automne 2023, le film de Fabien Mazzoco « De l'eau jaillit le Feu », revenant sur la lutte en Deux-Sèvres contre les « mégabassines » a été programmé dans plusieurs salles par différentes organisations : **le 5 septembre à Yzernay, le 18 octobre à Jallais, le 7 décembre à Chalonnes-sur-Loire, le 12 décembre à Rezé**. FNE Pays de la Loire participait au débat afin d'aborder plus largement la question de la gouvernance de l'eau et de son partage parmi les usages dans le respect du milieu naturel.

Nature is Bike

Premier évènement de France par son ampleur, le festival de gravel, Nature is Bike était de retour pour sa seconde édition en **juin 2023** à Angers. FNE Pays de la Loire est intervenue lors d'une conférence pour rappeler que cette activité sportive de loisir est bien un sport **DANS** la nature et que les personnes qui roulent sur "les chemins de graviers", d'où le nom de cette pratique en vélo, se doivent de respecter certaines règles pour respecter la nature.



Salon SIEML

FNE Pays de la Loire a été invitée en **septembre 2023** par le Syndicat d'Énergie du Maine-et-Loire à animer deux mini-conférences à l'occasion 8e salon du véhicule électrique et de la mobilité alternative. Occasion pour nous de mettre en avant l'éco-guide de la mobilité publié par FNE.

NOS FORMATIONS

Sport et ODD

A la demande du Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire, FNE Pays de la Loire a animé en **octobre 2023** une formation en ligne sur comment intégrer les notions de développement durable, les ODD, dans la vie de son club de sport. Les participants en sont repartis avec des idées d'actions à mettre en place et à tester pour améliorer leur impact environnemental.



Webinaire masses d'eau côtières

Le **26 septembre**, FNE Pays de la Loire a organisé un webinaire sur la qualité des masses d'eau côtières. L'agence de l'eau Loire Bretagne et la DIRM NAMO sont venus présenter la gestion de ces masses d'eau par les deux documents de planification que sont le SDAGE et le DSF et l'articulation entre les deux pour l'atteinte du bon état. L'ARS a quant à elle apporté un éclairage quant à la réglementation des eaux de baignade. Avec une trentaine de personnes présentes, le webinaire a permis des échanges intéressants sur un sujet pourtant complexe.

Cadre juridique des documents d'urbanisme

Organisée en partenariat avec FNE Sarthe, cette journée visait à former les bénévoles associatifs à la compréhension du rôle et du contenu des documents d'urbanisme (SCOT et PLUi) en matière d'environnement. Elle proposait en particulier un zoom sur les thématiques de la trame verte et bleue et du zéro artificialisation nette. Des cas pratiques proposés au cours de l'après-midi ont permis aux bénévoles de se confronter directement au contenu de ces documents et à la façon de les analyser efficacement, dans une logique d'analyse de compatibilité avec les documents supérieurs et de cohérence interne.



En bref

En 2023, FNE Pays de la Loire a aussi proposé ou est intervenue lors de formations sur divers autres sujets :

- la gouvernance de l'eau, auprès d'associations agricoles
- la gestion collective de l'eau, lors d'un atelier du réseau eau régional
- l'accès à l'information concernant la qualité de l'eau lors d'une journée au Mans
- comment animer un stand associatif
- la gestion administrative d'une association
- les aspects juridiques du zéro artificialisation nette
- ...



NOTRE PLAIDOYER

Face à la crise écologique, FNE Pays de la Loire porte un discours clair et structurant. Nous participons activement au **dialogue environnemental** pour être le porte-voix de l'ensemble des associations de notre mouvement en Pays de la Loire.

Pour cela, nous échangeons avec l'ensemble des acteurs du territoire : élus, représentants des acteurs économiques, syndicats, associations,... et siégeons dans une **cinquantaine d'instances régionales ou groupes de travail**.

Pour porter notre plaidoyer, nous déployons tous les outils de la démocratie et n'hésitons pas à saisir la justice quand cela nous semble nécessaire.

ENERGIE

Méthanisation

FNE Pays de la Loire a mené différents travaux et actions pour accompagner un développement acceptable de la méthanisation. **Du soutien à certains projets à l'opposition au projet XXL de Corcoué-sur-Logne (44)**, il est important à chaque fois de regarder le projet, d'échanger avec les acteurs du dossier notamment les porteurs de projet et les élus du territoire. Nous sommes aussi intervenus à différentes occasions : journée du CAUE 72, conférence organisée par l'AMF 49 et la Chambre régionale d'agriculture, journée à Laval organisée par AILE, ... pour présenter notre méthode de travail et inviter les acteurs de la filière à mieux considérer les enjeux environnementaux dès l'amont du projet. Et nous participons à différents groupes de travail ou comités régionaux en lien avec le sujet de la méthanisation.



Avenir de la centrale EDF de Cordemais et le projet Ecocombust

En septembre 2023, FNE Pays de la Loire a contribué à l'enquête publique relative au second projet Ecocombust visant à intégrer de la **biomasse bois** issue de déchets de classe B (bois des filières de l'ameublement, ...) pour diminuer voire à terme se passer de charbon.

Eolien en mer

Cette année, nous avons continué à travailler avec EMYN et RTE qui portent le projet de **parc éolien en mer au large des îles Yeu et Noirmoutier** puisque la phase chantier a commencé à terre et en mer. Nous sommes aussi membre du Groupement d'Intérêt Scientifique animé par EMYN.

En 2023, nous avons travaillé au suivi des mesures environnementales liées au **parc de St Nazaire** en fonctionnement depuis maintenant un an. Avec l'appui de FNE et de l'ADEME et en collaboration avec FNE Bretagne nous avons organisé un **webinaire** en juin 2023 et une **journée** à La Turballe (44) en septembre 2023 pour former nos bénévoles aux sujets liés à l'éolien en mer. EDF-Re nous a fait visiter la base de maintenance et a facilité la réalisation de cette journée.

Photovoltaïque

Le développement de parcs photovoltaïques au sol en Pays de la Loire, dont certains se revendiquent être de l'**agrivoltaïsme** alors qu'il n'en est rien, nous amène à regarder avec attention, mais hélas avec peu de temps de disponible, les dossiers qui passent en enquête publique.

Un vrai travail est à réaliser pour faire monter en compétences nos bénévoles sur le sujet, pour parvenir à un positionnement de nos associations membres et pour rencontrer le plus en amont possible les développeurs et porteurs de projet.

Comité Régional Énergie

Issu de la Loi Climat et Résilience, le Comité Régional Énergie a été mis en place à l'automne 2023 en Pays de la Loire. Il est composé de 5 collèges avec un total de 45 membres. FNE Pays de la Loire y a une place et c'est Nicolas RICHARD (FNE Anjou) qui nous y représente, suppléé par Jean-Claude CLEMENT (VEC Pays de la Loire). Cette instance est chargée de favoriser la concertation sur les questions relatives à l'énergie au sein de la région (en particulier la concertation avec les collectivités territoriales) et est co-animée par l'État et la Région.





PAR Nitrates

FNE Pays de la Loire s'est investie dans la concertation autour de la révision du 7ème PAR (plan d'action régional) nitrates dès 2021. Impactée par des retards et des blocages au niveau national, cette dernière a repris en 2023. Regrettant un cadre complexe et limitant ainsi que les oppositions quasi systématiques des représentants agricoles aux améliorations proposées, FNE Pays de la Loire s'est efforcée de maintenir ses **demandes pour un texte ambitieux.**

Retrouvez l'intégralité de nos contributions ici : <https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/revision-du-programme-dactions-regional-nitrates-par7/>

SAGE Estuaire de la Loire

Aux côtés d'associations membres et partenaires, FNE Pays de la Loire est membre de la Commission Locale de l'eau (CLE) du SAGE Estuaire de la Loire. Nous suivons à ce titre la révision de ce document entamée depuis de nombreuses années et qui aurait dû aboutir en 2023, avec son adoption par la CLE le 13 décembre 2022. C'était malheureusement sans compter les nombreuses demandes adressées à la préfecture, qui doit arrêter le document final, remettant en cause les règles protectrices validées pour les zones humides de source et inondables. L'entrée en vigueur du SAGE est donc pour le moment toujours dans l'attente : nous contestons cette situation et demandons, comme d'autres acteurs et élus, l'adoption d'un **document ambitieux pour la protection des zones humides.**

Retrouvez notre communiqué de presse complet : <https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/protection-des-zones-humides-un-bien-commun-face-au-lobbying-dans-lestuaire-de-la-loire/>

Groupe Eau de FNE Pays de la Loire

Depuis 2020, FNE Pays de la Loire anime au niveau régional un groupe de référents des bassins versants en Pays de la Loire, constitué des bénévoles associatifs représentant une de nos associations membres dans une instance de l'eau ou des personnes intéressées par cette question. À ce titre, FNE Pays de la Loire a deux représentantes au Comité de Bassin Loire-Bretagne et est représentée, directement ou indirectement, dans la quasi totalité des CLE des SAGE de la région. Pour accompagner au mieux les bénévoles dans leur tâche de représentation, FNE Pays de la Loire assure l'animation de ce groupe en proposant des lettres d'informations, des supports techniques, des journées de rencontres et d'échanges, des formations / ateliers, de la mise en relation... En 2023, **4 réunions départementales** ont été organisées ainsi que de nombreuses autres rencontres plus locales ou thématiques ou encore un atelier sur la gestion collective de l'eau ; les fédérations départementales FNE Loire-Atlantique et FE 53 ont également constitué des "commissions" eau, ce qui vient consolider l'organisation globale inter-associative.



Gaspillage alimentaire

FNE Pays de la Loire a mené un travail exploratoire en 2023 sur le thème du gaspillage alimentaire en région Pays de la Loire. L'occasion de rencontrer certains acteurs et d'échanger avec eux sur leur rôle, leurs liens avec les autres acteurs du territoire, leurs difficultés, leurs perspectives de développement etc. Une cartographie d'acteurs a pu être réalisée. Il ressort de cette réflexion le besoin d'une animation territoriale pour aider les acteurs à mieux travailler ensemble.

Un stagiaire nous a aidé lors de ce travail mais un accident (de vélo amenant à un arrêt de travail) a fortement écourté la durée de son stage, freinant de ce fait l'ampleur de notre travail.

INSTANCES ET COMMISSIONS

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le mandat des conseillers CESER, d'une durée de 6 années, s'est achevé le 31 décembre 2023. Un nouvel arrêté préfectoral a été pris à la mi-décembre 2023. FNE Pays de la Loire voit ses **deux sièges** renouvelés avec la nomination de Marie FORTIN et la reconduite de Jean-Christophe GAVALLET.

Plusieurs études ont été finalisées au cours de l'année 2023. A noter, un complément à celle de la Commission Aménagement du territoire – Cadre de vie réalisée en 2022 « *L'arbre, poumon de nos vies ligériennes – Un enjeu à partager* ». Ce complément a été rendu possible grâce aux nombreuses restitutions de l'étude 2022 sur le terrain et à la synthèse des échanges. Toutes les études sont disponibles [sur le site internet](#) du CESER. La construction de ces études fait appel notamment à l'audition de nombreux spécialistes et chercheurs, ce qui est une source majeure d'informations et d'enrichissement intellectuel des conseillers.

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

FNE Pays de la Loire dispose de **deux sièges** au Comité de Bassin Loire-Bretagne. Le mandat, d'une durée de 6 années, a été renouvelé le 15 janvier 2021. Régine BRUNY, l'une de nos représentantes est élue au Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau ainsi qu'à la présidence de la commission « *Évaluation de la politique d'intervention* ». Une charge de travail plus lourde, avec davantage de commissions et de conseils d'administration. S'ajoutent parfois des groupes de travail en fonction des besoins ou de l'actualité. Notre autre représentante, Marie FORTIN, a également été élue à la présidence de la commission « *Communication et action internationale* ».

Pour nos représentantes, cette mission exige **beaucoup de temps et d'engagement** avec l'étude des dossiers, la participation active aux commissions et aux séances plénières.

L'année 2023 a marqué le début de construction du 12^{ème} programme d'intervention qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025. À noter l'adoption d'un amendement à la majorité porté par le collège des usagers non-économiques, dont FNE Pays de la Loire est membre, concernant l'importance de la sobriété pour tous les usages et une réduction globale des prélèvements de 10% à horizon 2030.

CONSEIL MARITIME DE FAÇADE NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST

FNE Pays de la Loire a **deux représentantes** au sein du Conseil Maritime de Façade Nord-Atlantique Manche Ouest : Mireille BOURDON et Maryvonne GUÉRIN-DAVIER. Un travail a été mené en 2023 sur la Stratégie Nationale Mer et Littoral 2023-2029 (SNML 2) et sur la mise à jour à venir de la stratégie maritime de façade.

La fin de l'année 2023 a vu se lancer le grand débat national animé par la CNDP au sujet de la planification des activités humaines en mer, notamment le développement de l'éolien en mer. Ce débat a demandé un investissement fort sur les dernières semaines de l'année 2023 pour arriver à produire début 2024 des cahiers d'acteur et un manifeste pour les zones de protection fortes en mer, mais nous vous en reparlerons l'année prochaine !

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU GPMNSN

Le Conseil de développement du Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire (GPMNSN) a lancé en début 2023 une série d'**ateliers** concernant le vécu et les perspectives des principales activités présentes sur le port. Dans ce cadre, il a été proposé aux représentants des associations de protection de la nature siégeant dans cette instance (FNE Pays de la Loire, LPO 44, Bretagne Vivante) de piloter des ateliers sur le port et son environnement. Cette mission a été menée sur plusieurs mois à travers 5 ateliers organisés par les associations de protection de la nature. Quatre thèmes bien dissociés mais toujours en lien avec le fonctionnement du Grand Port Maritime ont été retenus : la biodiversité de l'estuaire, l'eau, l'air et l'économie circulaire.

FNE Pays de la Loire siège également dans de nombreuses autres commissions et instances : l'Assemblée Régionale Mer et Littoral, la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie, la Commission Régionale Forêt et Bois, la Commission Régionale pour l'Agro-Environnement et le Climat, le Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, ...



NOS DOSSIERS

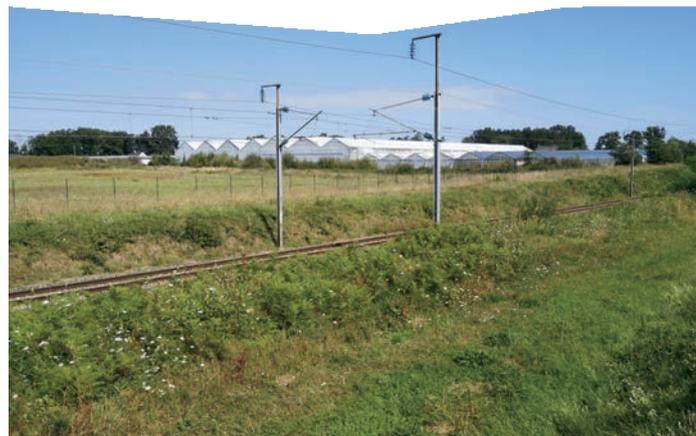
Comme tous les ans, FNE Pays de la Loire travaille, en lien avec son mouvement associatif ligérien, sur un grand nombre de dossiers, de thématiques, de projets, etc. Un **travail de fond** est réalisé sur l'ensemble des sujets environnementaux et c'est bien souvent l'actualité qui fait travailler FNE Pays de la Loire davantage sur tel ou tel sujet. Derrière tous ces dossiers, ce sont des **dizaines de bénévoles actifs** qui prennent part aux échanges avec leurs connaissances du terrain, du jeu d'acteurs local et leur volonté de protéger l'environnement. En 2023, quelques sujets ou dossiers ressortent et sont présentés ici.

BIODIVERSITÉ



Travaux sur la ligne Angers – Le Mans

La réalisation des lourds travaux d'entretien de la végétation par SNCF Réseau le long de la ligne Angers – Le Mans au cours du printemps 2019 a donné lieu à un jugement du tribunal correctionnel d'Angers le 22 août 2023. La société et son sous-traitant ont été reconnus coupables de destructions d'habitats et individus d'espèces protégées en raison d'une part de la nature des travaux réalisés (coupes rases sur plus de 6 ha), d'autre part de la période d'intervention retenue (pleine nidification), liée à des carences d'entretien passées ayant mis SNCF Réseau en situation de devoir intervenir urgemment. Une **amende de 450.000€** a été ordonnée à l'encontre de la société, condamnée solidairement avec son sous-traitant à verser des dommages et intérêts aux associations environnementales parties civiles. Ce jugement fera jurisprudence pour d'autres travaux liés à l'implantation et l'entretien d'infrastructures linéaires s'il est confirmé par la cour d'appel d'Angers, SNCF Réseau ayant fait appel.



Destruction de mare

Par jugement du 5 juin 2023, le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire a condamné un exploitant agricole pour le comblement d'une mare, **habitat d'espèces protégées**, intervenu entre 2020 et 2021 à Guenrouet (44). Une **remise en état** a été imposée au responsable, outre la réparation du préjudice moral des associations parties civiles



Mauvaise exécution de mesures compensatoires

Par arrêt du 13 décembre 2023, la cour d'appel de Rennes a donné raison à FNE Pays de la Loire et Bretagne Vivante. Les associations avaient assigné la société SERENIS, exécutante des travaux d'aménagement de la zone commerciale de la Hirtais et appartenant au gérant du Leclerc de Pontchâteau, pour mauvaise exécution des mesures compensatoires qui lui avaient été imposées par arrêtés préfectoraux. En cause plus particulièrement, les travaux irréguliers réalisés pour améliorer les **fonctionnalités de deux zones humides** (berges trop abruptes, surfaces non conformes, alimentation en eau inefficace...) et la **mortalité de tritons palmés** occasionnés du fait d'une mauvaise gestion du bassin d'orage. Si le montant des dommages et intérêts imposé s'avère peu dissuasif (1 000 euros par association), le principe est néanmoins acté : **la mauvaise exécution de mesures compensatoires** environnementales par des porteurs de projet **constitue une faute** de nature à engager leur responsabilité devant les juridictions.





Annulation de l'extension d'une porcherie

Au côté d'autres associations, FNE Pays de la Loire avait contesté en justice l'extension d'une porcherie située à Guémené-Penfao. Par jugement du 14 février 2023, le tribunal administratif de Nantes a estimé que **l'évaluation environnementale de cette extension était insuffisante** sur la question de l'impact des nitrates sur les eaux et a totalement annulé l'autorisation. Le préfet a par suite imposé à l'exploitation une réduction progressive de ses effectifs pour revenir à la situation pré-existante à l'extension. La société a fait appel de la décision du TA de Nantes.



Régularisation illicite du forage d'un golf

FNE Pays de la Loire a engagé un recours à l'encontre de la décision du préfet de la Loire-Atlantique de ne pas s'opposer à la régularisation du forage du golf de Guérande au titre de la loi sur l'eau. Le préfet aurait pourtant dû s'y opposer alors d'une part que le dossier a été présenté de façon parcellaire (**absence de déclaration des prélèvements et des créations de plans d'eau à venir**), d'autre part alors qu'il aurait dû faire l'objet d'un examen au cas par cas pour la réalisation d'une **évaluation environnementale**.

Drainage de parcelles de marais

Des opérations de drainage réalisées dans la marais poitevin (Moreilles, 85) en août 2021 par plusieurs exploitants agricoles, **sans la moindre autorisation**, ont donné lieu à un jugement du tribunal correctionnel de La-Roche-sur-Yon le 14 novembre 2023. Déjà condamnés au plan pénal via une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité en 2022, les exploitants ont cette fois été condamnés à verser solidairement **1 000€ de dommages et intérêts** à chacune des trois associations parties civiles. La remise en état des lieux était déjà intervenue directement après les faits.



MER ET PÊCHE



Trafic international de civelles

Le tribunal correctionnel des Sables d'Olonne a statué le 21 septembre 2023 sur un vaste dossier de trafic international de civelles qui avait donné lieu à des interpellations en 2018 entre la Vendée et la Charente-Maritime. Le tribunal reconnaît la qualification de **trafic en bande organisée** et condamne les protagonistes à des peines graduées selon leur degré de responsabilité dans la conduite du trafic. Les associations du mouvement FNE, dont FNE Pays de la Loire et FNE Vendée, se voient reconnaître en tant que victimes et allouer près de **10000€ de dommages et intérêts**. Les prévenus ont fait appel du jugement devant la cour d'appel de Poitiers.



Pollution plastique des côtes

A partir de la fin décembre 2022 et pendant de nombreuses semaines, une quantité colossale de **micro-billes de plastiques** s'est échouée sur les côtes du golfe de Gascogne, y compris les plages de Loire-Atlantique et de Vendée. Cette catastrophe écologique est sans doute la résultante de la perte d'un ou plusieurs conteneurs au large des côtes du Finistère. Les associations du mouvement FNE ont porté **plainte contre X** pour que des investigations soient engagées.



PESTICIDES

Recours contre les "chartes riverains"

Dans chaque département, l'adoption par les représentants de la profession agricole d'une « charte riverain » permet de réduire les distances d'utilisation des pesticides vis-à-vis des propriétés riveraines. En Pays de la Loire comme un peu partout en France, les « contreparties » à cette réduction ne sont absolument pas suffisantes : en particulier, les 5 chartes de notre région ne prévoient **aucune modalité concrète d'information des riverains en amont des traitements**, alors qu'il s'agit d'éléments qui devaient absolument être détaillés par ces chartes. FNE Pays de la Loire a coordonné le dépôt au printemps 2023 de recours à l'encontre des arrêtés préfectoraux approuvant ces 5 chartes.



INDUSTRIE

Accompagnement d'entreprises dans leur politique RSE

Depuis fin 2022, FNE Pays de la Loire accompagne l'entreprise vendéenne **PiveteauBois** dans son projet d'implantation d'une nouvelle chaudière sur son site. Cette chaudière sera alimentée par du CSR (Combustible Solide de Récupération). En 2023, nous avons participé activement au comité de suivi créé suite à l'enquête publique et avons pu travailler avec l'équipe RSE pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux sur les deux sites de production en Vendée (air, bruit, paysage, eau, ...).

Des entreprises suivies de près...

En raison de leurs agissements en matière environnementale, nous nous intéressons aux activités de plusieurs entreprises de la région Pays de la Loire. Notons par exemple **YARA dans l'estuaire de la Loire** que l'actualité met régulièrement sous le feu des projecteurs avec finalement l'annonce en novembre 2023 de l'arrêt de la transformation des produits azotés sur le site. Mais l'entreprise reste sur le site pour d'autres types d'activités, le dossier n'est donc pas clos.

FNE Pays de la Loire siège aussi dans le comité de suivi de site de l'**usine Brentagg** (44) où, aux côtés de l'association de riverains et de Bretagne Vivante, nous travaillons à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et risques industriels.

AUTRES DOSSIERS JURIDIQUES



Les dossiers suivis par FNE Pays de la Loire, notamment ceux développés dans le présent rapport d'activité, supposent souvent un examen juridique et donc l'expertise du responsable juridique de notre fédération régionale. Lorsque la situation l'exige, FNE Pays de la Loire saisit la justice afin de faire respecter ses intérêts statutaires, à savoir la préservation de la nature et de l'environnement.



En 2023, cela s'est notamment traduit par l'engagement de **13 plaintes et de 5 constitution de partie civile** pour des atteintes à l'environnement, notamment suite à des signalements opérés sur Sentinelles de la Nature (ex : destructions de haies protégées dans le plan local d'urbanisme, remblaiement de zone humide, extraction illicite...). Cela a aussi donné lieu à une assignation devant le juge civil ainsi qu'à **6 recours engagés devant le juge administratif. 11 dossiers déjà engagés** en justice au cours des années précédentes ont en outre été jugés dans l'année.

Ces chiffres ne traduisent cependant qu'une partie de l'activité juridique de la fédération, qui par son attitude constructive et ses actions de médiation parvient régulièrement à aboutir à des améliorations des dossiers qu'elle suit sans avoir à saisir la justice. Fédération régionale bénéficiant d'un agrément du ministère de la Justice lui permettant la délivrance de consultations juridiques, FNE Pays de la Loire a par ailleurs délivré 26 consultations juridiques auprès de ses associations membres au cours de l'année.



NOS

PARTENAIRES

En 2023, FNE Pays de la Loire a travaillé avec un grand nombre d'acteurs des Pays de la Loire : services de l'État, collectivités territoriales, établissements publics, associations, entreprises, syndicats, universités et grandes écoles. Tous ces acteurs détiennent des **leviers d'action** pour contribuer à la transition écologique et énergétique ainsi qu'à la protection de la nature et de l'environnement.

FNE Pays de la Loire a pu compter sur le soutien financier de partenaires historiques et de nouveaux partenaires mais aussi mécènes pour mener ses actions.

DES ACTEURS PUBLICS

Conseil régional des Pays de la Loire

Dans le cadre de la Stratégie Régionale Biodiversité, le Conseil régional des Pays de la Loire soutient notre fédération régionale.



DREAL des Pays de la Loire

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire soutient financièrement FNE Pays de la Loire via une convention pluriannuelle. En 2023, celle-ci a été renouvelée.



DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Agence de l'eau Loire Bretagne

L'agence de l'eau Loire Bretagne, via une convention pluriannuelle, est venue apporter son soutien financier aux actions menées par FNE Pays de la Loire sur le thème de l'eau, notamment pour soutenir nos actions de sensibilisation du grand public.



DRAJES via le FDVA

En 2023, la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a soutenu FNE Pays de la Loire via le Fond pour le Développement de la Vie Associative pour l'organisation de trois formations à destination de nos bénévoles.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

DES PARTENAIRES PRIVÉS

En 2023, FNE Pays de la Loire a signé un partenariat d'un an avec **GRDF** pour travailler sur les enjeux de la transition énergétique et plus particulièrement pour faire vivre le dialogue territorial autour des projets de méthanisation en Pays de la Loire.

FNE Pays de la Loire a aussi signé un partenariat avec **BIRDZ** (filiale du groupe Veolia, société spécialisée dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de télérelevé de compteurs et d'autres objets communicants intégrant ou non des capteurs de mesure) qui met à disposition de FNE Pays de la Loire, pour 3 ans, un capteur de biodiversité pour enregistrer et reconnaître oiseaux, chiroptères et autres animaux. Installé début septembre 2023 sur notre terrasse situé au 5ème étage, les premiers résultats se montrent intéressants.

DES MÉCÈNES

En 2023, FNE Pays de la Loire a développé le mécénat et a pu compter sur le soutien de l'entreprise **PiveteauBois** (fabricant de produits en bois pour la construction, l'aménagement extérieur et le bois énergie), de **Tehop** (bureau d'études basé à Angers qui accompagne les collectivités et entreprises sur les questions de transition écologique, de sobriété, d'économie circulaire), d'**Illico Réseau** (entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions réseaux et sécurité, l'ingénierie, le déploiement d'infrastructures de virtualisation et le stockage de données), le **groupe ISORE** (spécialiste des travaux d'enveloppe du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur, bardage, étanchéité) et de la **Fondation de la Mer**.

DES DONATEURS

En 2023, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier de citoyens qui ont répondu positivement à notre appel à la générosité du public lancé en fin d'année. Grâce à ces dons, nous avons pu réaliser ou consolider un certain nombre d'actions et augmenter notre capacité à agir de façon autonome. Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenu.



NOS FINANCES

FNE Pays de la Loire développe plusieurs sources de revenus pour pouvoir mener ses actions avec différents types de ressources : des subventions publiques (État, Conseil régional, ...), du mécénat ou du partenariat avec des entreprises privées et avec des fonds propres (cotisations, prestations,...).

Depuis plusieurs années, FNE Pays de la Loire fait aussi appel à la générosité du public (dons).

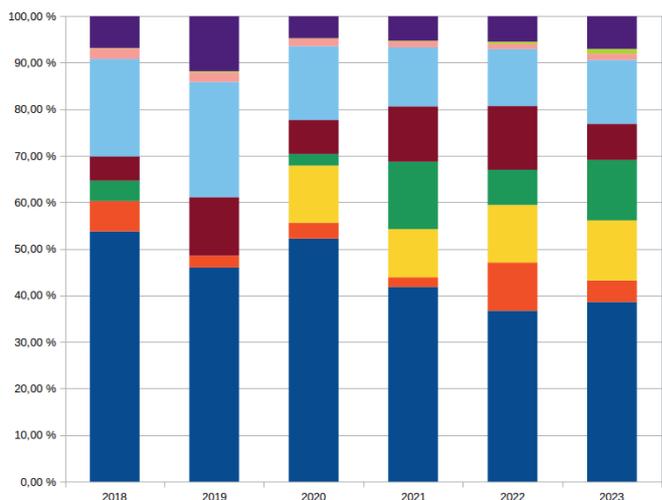
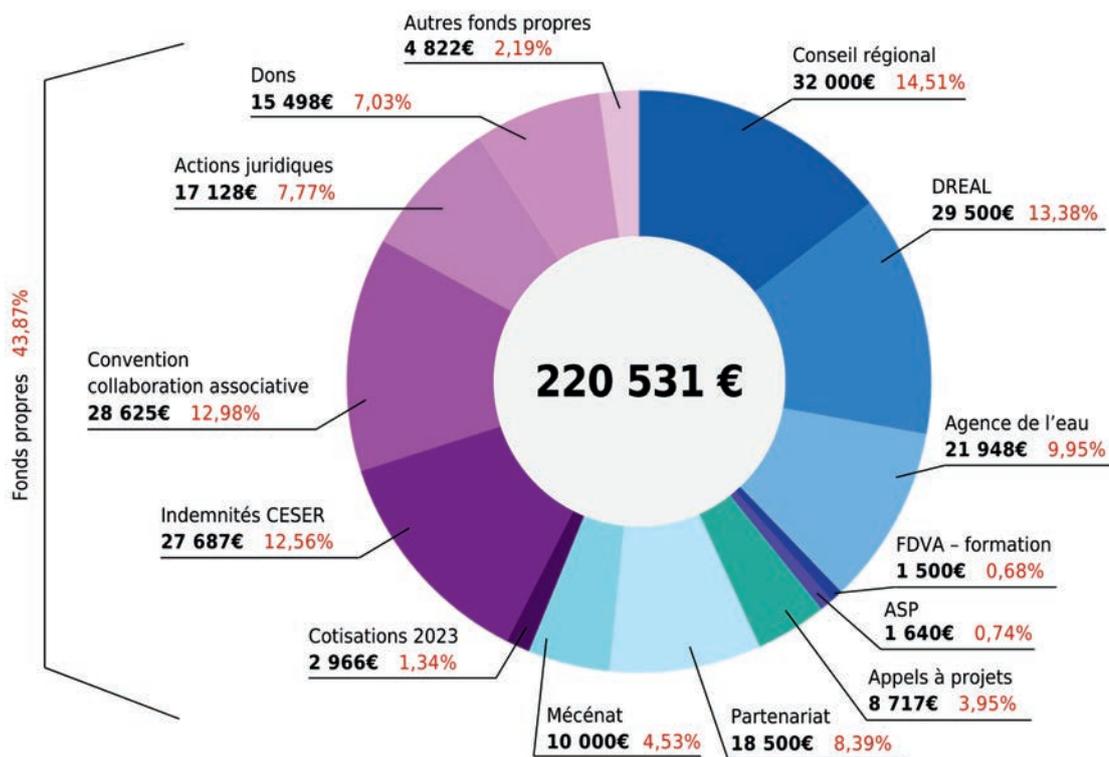
En 2023, **notre solde financier est positif**. L'excédent dégagé s'élève à pratiquement **11 600 euros**. Ce résultat financier permet à notre fédération régionale d'alimenter un fond de réserve et de consolider son fond de roulement.

NOS RESSOURCES

Pour mener ses actions en 2023, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire (15% de nos ressources), de l'État via la DREAL des Pays de la Loire (13%), la DRAJES à travers le Fond de Développement pour la Vie Associative (0,5%), l'appui au Service Civique (0,7%) et l'appel à projets du PRSE 3 et celui relatif à l'économie circulaire (4%). L'agence de l'eau Loire Bretagne a apporté son soutien à nos actions à hauteur de 10% de nos ressources.

Le monde des entreprises a apporté en 2023 un soutien à hauteur de 13 % de nos ressources via du mécénat ou du partenariat.

Nos fonds propres représentent, en 2023, 44 % de nos ressources. Il s'agit notamment des cotisations de nos adhérents, de prestations et des indemnités de nos représentants au CESER des Pays de la Loire, perçues directement par FNE Pays de la Loire. A cela s'ajoutent les dons perçus ainsi que les conventions de collaboration associative nouées avec notre fédération nationale. De plus, notre activité juridique génère aussi des ressources financières via les consultations juridiques fournies à nos adhérents et les dossiers gagnés en justice.

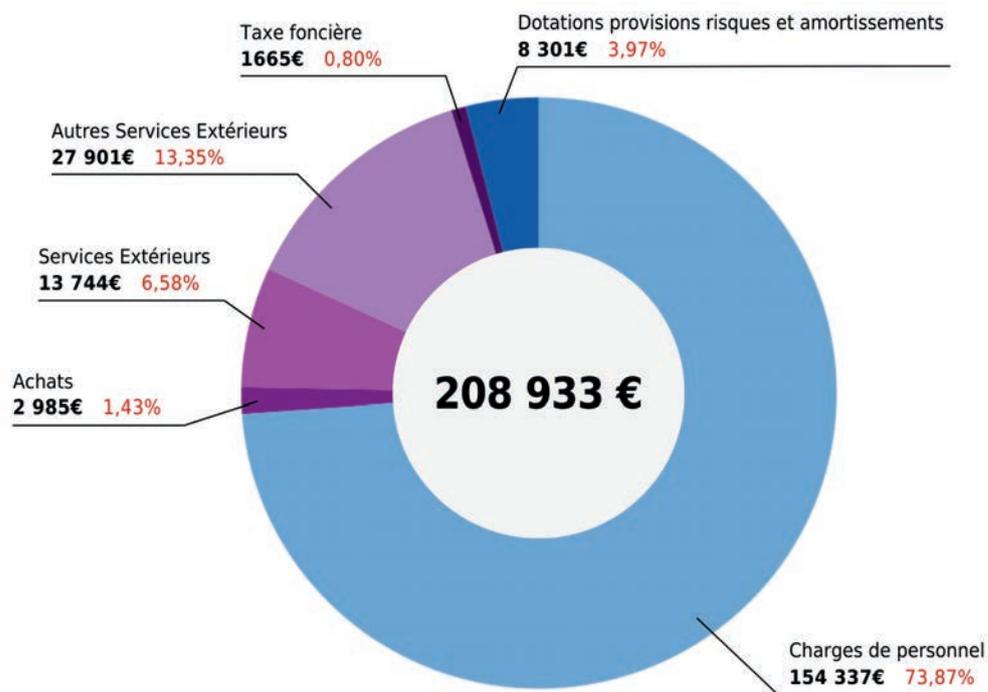


Évolution de nos ressources financières entre 2018 et 2023

- Dons
- Produits Financiers
- Cotisations
- Fonds propres : CESER, animations, formations
- Produits juridiques
- Conventions collaboration associative
- Partenariats et mécénats
- AAP : PRSE, Economie circulaire, FDVA
- Subventions : DREAL, CR, AELB, Service Civique

NOS CHARGES

Comme les années précédentes, pratiquement trois quarts des dépenses de FNE Pays de la Loire sont liées aux charges de personnel (74% pour 3,5 ETP + les indemnités pour les stagiaires et les volontaires en service civique). Les autres dépenses sont liées aux charges de structure (loyer, électricité, eau, téléphone, taxes foncières, ...) et aux frais liés à l'achat de fournitures et d'équipements pour permettre à l'équipe salariée de travailler convenablement.



VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

La valorisation du bénévolat correspond au temps passé par les bénévoles en représentation pour FNE Pays de la Loire (présence en réunion, tenue de stand, ...). En 2023, ce sont 1 316 heures (**188 jours**) qui sont valorisées sur le plan comptable pour un montant de 39 480 euros. Les abandons de frais de déplacement sont aussi pris en compte et s'élèvent à 11 277 euros.

Le total de la **valorisation du bénévolat s'élève pour l'année 2023 à 50 757 euros**, ce qui est en augmentation par rapport aux années passées.





NOS

ASSOCIATIONS



FNE Pays de la Loire est la fédération régionale des associations de protection de l'environnement. Elle **n'existerait pas sans ses membres**, associations régionales ou fédérations départementales, qui mènent également des actions en faveur de la protection de l'environnement à leur échelle ou dans leur domaine de compétence. Nous les mettons ici en lumière et les remercions pour leur travail.

FNE LOIRE-ATLANTIQUE



Après 2 réunions associatives pour faire connaissance et échanger sur les intérêts de travailler plus ensemble à l'échelle départementale, la réunion du 28 juin 2023 s'est transformée en **assemblée générale constitutive** : ainsi est née FNE Loire-Atlantique ! Les statuts déposés en préfecture au cœur de l'été et d'autres démarches administratives remplies ont permis une première réunion du conseil d'administration en octobre 2023. Composée de 10 associations lors de sa création et quelques adhérents individuels, elle comptait 12 associations membres au 31 décembre 2023. De nombreuses rencontres avec des associations locales désireuses de rejoindre cette nouvelle fédération départementale annoncent pour 2024 de nouvelles adhésions. Reste à prendre les dossiers en main et à s'investir dans les nombreuses commissions départementales pour y porter la voix de la nature !

FNE VENDÉE



Sales, nos plages ? Il ne faudrait surtout pas confondre **"laisse de mer"** et vulgaires déchets accumulés par manque d'entretien ! FNE Vendée et ses associations membres (le CPNS et l'APNO) ont organisé **8 actions de sensibilisation** sur l'importance de préserver la laisse de mer sur les plages du littoral vendéen en juillet et août 2023. Une nouvelle édition qui fut tout aussi belle que les précédentes et riche en rencontres et temps d'échanges avec habitants et touristes.

FNE SARTHE



Le fil rouge des actions du programme associatif de la fédération était en 2023 celui des **écosystèmes**. Organisé avec l'aide de ses associations adhérentes - comme Grain de Sable et Pomme de Pin, la SEPENES, AIME, l'APNEE, Espaces Naturels Ruaudinois, Yvré Champagné Environnement - il donna lieu à l'organisation de **10 actions** portant sur ce thème, parmi lesquelles une conférence "à l'heure de la sobriété sur les traces d'une ville post-carbone", des ciné-débats ("Le Chêne", "Douce France", "Mission Régénération") et différentes sorties nature sur la forêt, l'eau, les paysages, la préservation de la nature en ville. Par ailleurs, comme chaque année, le **concours photo** de FNE Sarthe a récompensé les trois meilleurs clichés sélectionnés par le jury et le public, sur le thème "Habitants du paysage", parmi les 91 photos reçues. Sur la totalité du programme, ont été sensibilisées plus de **2 000 personnes** en direct, sans compter les émissions radio et articles de presse.

FE 53



Le 13 mai 2023, FE 53 a réuni une trentaine de personnes, représentant 13 associations membres, pour réfléchir collectivement à l'avenir de l'association. Cette journée conviviale a été riche d'échanges, de questions mais aussi de propositions pour **"construire la FE 53 de demain"** : ses objectifs, ses priorités, ses valeurs. A l'issue de ces ateliers, nombre de participants ont proposé de s'investir au sein de commissions thématiques, dont certaines ont été mises en place depuis (énergie, carrières, eau, chemins et bocage). Cette **journée fédérative** était une première et c'est une réussite !

FNE ANJOU



Devenue FNE Anjou lors de son assemblée générale du 11 mars 2023, l'ex Sauvegarde de l'Anjou a amplifié durant cette année ses actions « **Arbres d'Anjou** » : animé par une passion commune pour les arbres et par la conviction profonde de l'urgence de les protéger, le groupe Arbres de FNE Anjou a notamment développé les axes de la communication, de la sensibilisation et du partenariat. La « **Charte de l'arbre** », véritable support d'information sur les méthodes de gestion et de valorisation respectueuses des arbres, est présenté à un nombre croissant d'acteurs.

BRETAGNE VIVANTE



Bretagne Vivante a publié en 2023 un nouvel atlas naturaliste en partenariat avec l'éditeur Locus Solus et l'AER : **l'atlas des libellules de la Bretagne à la Vendée**. Fruit d'un **travail collectif de 29 auteurs**, il compile, dans un beau livre, l'ensemble des connaissances actuelles sur les libellules des six départements de l'étude. De 2000 à 2020, près de **2 000 observateurs** se sont mobilisés pour recueillir plus de **165 000 données**, auxquelles se sont ajoutées **25 000 observations historiques**. L'atlas est disponible à la vente en librairie ou sur le site www.bretagne-vivante.org/la-boutique-by



COORDINATION **LPO PAYS DE LA LOIRE**

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire a participé en 2023, avec FNE Pays de la Loire, à la concertation relative à la rédaction du « **pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles** » animée en région Pays de la Loire par la DRAAF et la Région. Plusieurs réunions ont permis de travailler avec l'ensemble des acteurs agricoles dans un bon esprit d'écoute et de faire passer plusieurs messages que nous portons : prise en compte du grand cycle de l'eau face au réchauffement climatique, importance de maintenir les éléments de biodiversité sur nos territoires (haies, zones humides, bosquets, prairies permanentes, ...), soutien à l'élevage extensif... Nous espérons avoir été compris et avoir pu faire bouger quelques lignes au niveau régional !

VIRAGE ÉNERGIE CLIMAT **PAYS DE LA LOIRE**



L'association a organisé de façon **quasi-mensuelle une soirée-débat** sur un sujet lié à la transition énergétique, accessible à la fois en présentiel et en visioconférence. Parmi les sujets débattus, on trouve notamment ceux de l'hydrogène, de la filière bois, du compte carbone, des préconisations du GIEC Pays de la Loire, de la méthanisation... L'intégralité de ces soirées-débats est disponible en replay sur la chaîne youtube de VEC Pays de la Loire : <https://www.youtube.com/@viragepd>



GROUPE CHIROPTÈRES **PAYS DE LA LOIRE**

En septembre 2023, le Groupe Chiroptères Pays de la Loire a édité le **25ème numéro de sa revue semestrielle, la gazette** ! Au sommaire : le bilan 2022 des sollicitations « SOS Chiro », le bilan des suivis de l'hiver 2022-2023, le retour sur une formation hivernale en Anjou, la mise en avant d'un escape-game porté par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir... autant d'articles riches en information pour mieux comprendre la vie et le comportement des chauves-souris et bien entendu découvrir la vie associative du Groupe Chiroptères Pays de la Loire.



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



@FNEpaysloire



@fnepaysdelaloire



@FNE_paysdelaloire

et sur www.fne-pays-de-la-loire.fr



Et pour nous joindre :
contact@fne-pays-de-la-loire.fr
02.41.19.54.18

Mentions légales :

Directeur de publication : Jean-Christophe GAVALLET

Rédaction, conception et réalisation : Régine BRUNY, Jean-Christophe GAVALLET, Benjamin HOGOMMAT, Xavier MÉTAY, et Noémie MOREL

Illustrations : Aëlle CHEHMANA : p. 1, p.7, p.8, p.9 ; Canva (images libres de droit) : couverture, p.2, p.18, p.23, p.25, p.28 ; Xavier MÉTAY : p.3, p.4, p.6, p.11, p.14, p.15, p.20, p.21 ; Benjamin HOGOMMAT : p.4, p.7, p.10, p.19, p.20, p.21, p.22, p.27 ; Noémie MOREL : p.3, p.4, p.13 ; Stéphane GUILBERT : p.3, p.11 ; Sentinelles de la Nature : p. 10 ; FNE72 : p. 13 ; CD49 : p.3, p.12 ; Courrier de l'Ouest : p.5 ; SIEML : p. 12.

Impression : Ateliers Paquereau

8 boulevard des Bretonnières - 49124 Saint Barthélémy-d'Anjou

édité à 50 exemplaires papiers

ISSN : 2498-3810

Cette revue et son contenu sont à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - pas d'utilisation commerciale - pas de modifications 2.0 France

